

plus avec ses conséquences désastreuses et inévitables ; la femme est déchue, les enfants qu'elle avait grandiront, ayant sous les yeux le spectacle de l'adultère et vivant de son pain, ceux qu'elle aura seront des bâtards ; l'homme enfin, s'il reste avec elle, verra sa vie brisée, sa carrière perdue, tout espoir de se faire une famille légitime fermé pour lui. Que si, au contraire, après une cohabitation plus ou moins longue, il abandonne cette femme qu'il aimait, qu'il estimait peut-être, mais auprès de laquelle il ne peut trouver l'existence régulière dont il finit un jour par avoir soif, la malheureuse sera contrainte de chercher un autre amant, de rompre avec toute pudeur et descendra ainsi jusqu'à la fange. Pour ne citer que Paris, il est incontestable que ce que qu'on y appelle le demi-monde renferme bon nombre de femmes parfaitement mariées, absolument perdues pour la famille, funestes, car elles éloignent du mariage ceux qui vivent avec elles, et qui seraient peut-être des épouses dévouées, des bonnes mères, si elles avaient pu divorcer en temps utile. N'y en aurait-il qu'une que cet argument ne perdrait rien de sa force.

II

Le théâtre devait à son tour s'occuper du divorce. Parmi le nombre assez considérable de pièces qui, depuis quelques années, ont, directement ou incidemment, traité ce sujet, je demanderai la permission d'en analyser deux ou trois qui touchent à un des côtés les plus graves et les plus délicats du problème, je veux dire au sort des enfants.

Madame Caverlet, tout en atteignant un chiffre respectable de représentations, grâce à son mérite réel, à sa puissante originalité, au nom de son auteur, ne fut pas cependant un de ces succès qui font date dans les annales dramatiques. Peut-être, au moment où cette pièce fut représentée (février 1876), le public n'était pas familiarisé avec l'idée du divorce, qui a fait depuis des progrès surprenants, peut-être n'était-il pas débarrassé entièrement d'opi-